

> La sociologie des transidentités permet de déplacer le regard médical sur les parcours et les identités trans. Au-delà des enjeux psychiatriques ou chirurgicaux, il s'agira d'analyser le glissement des représentations et des prises en compte sociales des transidentités en France, à travers une histoire sociale de la santé transgenre, une sociologie des expériences discriminatoires transphobes ou bien encore les transformations majeures des revendications trans actuellement en cours. <

Les relations entre la médecine et les sciences sociales sont, au sujet des questions de genre et de sexe, particulièrement controversées [1]. L'histoire des transidentités en est un exemple parlant, puisqu'entre la psychiatrie, la neurologie, la psychanalyse, l'endocrinologie, le droit, la chirurgie et les personnes concernées, les rapports ne furent pas toujours apaisés, et ne le sont très certainement toujours pas [2, 3].

Mais les questions de trans ne sont pas uniquement des débats théoriques. Loin de là. Ces expériences sociales du genre traversent nos préoccupations contemporaines. Elles sont au cœur de visibilité nouvelles dans les séries, au croisement de controverses et d'incompréhension dans l'univers du sport, sous le feu de l'actualité lors de violences transphobes, ou bien encore au sein d'institutions comme l'école, lorsqu'émergent les problématiques récentes liées à l'inclusion des élèves trans dans les collèges et lycées. Pour autant, augmentation de la visibilité ne signifie pas systématiquement meilleure compréhension. Par cet article, il conviendra de retracer l'histoire des transidentités et d'en soulever quelques pistes en matière de problématiques contemporaines : les discriminations, la place des mineurs trans, la figure de l'homme enceint et l'éclosion des personnes non binaires.

À travers ce court article, il conviendra également de rappeler les termes du débat, surtout si l'on considère, à l'image de Françoise Sironi (psychologue, université

Genre (3)

Série coordonnée par Paul Czernichow et Laetitia Martinerie

Sociologie des transidentités

Arnaud Alessandrin



Laboratoire cultures - éducation - sociétés (LACES), université de Bordeaux, 3^{ter} place de la Victoire, 33000 Bordeaux, France.
arnaud.alessandrin@gmail.com
<http://arnaud-alessandrin.com/site>

Paris 8 Vincennes-Saint-Denis), que les maltraitances théoriques et nominales font le lit des maltraitances cliniques [4]. Débutons peut-être par cela : qu'entend-nous pas « personnes trans » ? Il s'agit en effet d'un terme parapluie qui recouvre une grande variété d'identités de genre. Il sera ici utilisé pour décrire les personnes dont l'identité de genre (c'est-à-dire le sentiment d'appartenir à un genre ou à un sexe) ne correspondait pas au sexe assigné à la naissance. Ainsi peut-on dire que l'attribution d'un sexe à la naissance est une injonction, au sens où originellement personne n'y consent, et que des attentes de genre s'intègrent parfaitement à la socialisation des individus. Mais, dans un même temps, il existe toujours une possibilité de « faire quelque chose de ce qui est fait de soi », d'établir des pas de côté, eu égard aux attentes sociales, parentales ou culturelles [5]. S'il existe bel et bien des polices de genre, des sanctions formelles ou informelles, qui s'abattent plus ou moins durablement sur celles et ceux qui transgressent le genre, l'exactitude dans la reproduction du genre n'est jamais parfaitement au rendez-vous [6]. Face aux normes de genre, l'espace qu'offre le hasard d'être soi nous laisse entrevoir de multiples manières d'être, de se représenter, de se prononcer, de se transformer dans le genre. Ce sont ces mutations, autant sociales que corporelles, qu'il s'agit d'accompagner et, pour cela, de mieux comprendre.

1953-2023 : vie et mort du « transsexualisme »

En 2023, nous fêterons les soixante-dix ans du concept de « transsexualisme ». Bien évidemment, il y eut des termes antécédents pour évoquer le fait de ne pas se sentir appartenir à la catégorie de sexe de naissance. Mais s'il faut retenir une date comme étant celle de la création médicale d'un terme de définition, nous retiendrons celle-ci :

né en 1953 lors d'une conférence prononcée par l'endocrinologue américain Harry Benjamin (1885-1986), le concept de « transsexualisme » est immédiatement retenu par la communauté internationale pour décrire les demandes des personnes demandant un changement de sexe [7]. Notre regard contemporain voit en ce terme une allusion à la sexualité, alors que sont ici décrites des transitions de genre. De plus, faisant très nettement entrer les personnes trans dans les maladies psychiatriques, ce concept porte en lui une forte connotation pathologisante. De fait, la définition du « transsexualisme » renvoie au fait d'être « dégoûté » (c'est bel et bien le terme alors employé) par son sexe anatomique depuis l'enfance et à l'envie concomitante de bénéficier d'une opération génitale. Cette stricte définition, qui finira par être également critiquée pour sa dimension excluante, n'en demeure pas moins, à l'époque, une réelle avancée dans la prise en compte des transidentités : les personnes ne sont plus des anormales, des déviantes ou des criminelles puisqu'elles sont atteintes d'un trouble ! Mais revenons un instant sur la dimension limitative de cette définition. Ne sont alors pas pensés : les mineurs, les personnes trans homosexuelles (car sexe anatomique et sexualité ne sont pas clairement distingués) ou bien encore les personnes trans atteintes d'autres maladies !

Cependant, la pesanteur psychiatrique des parcours que cette définition impose est elle aussi vivement critiquée [8]. Les contours du « transsexualisme » se transforment donc peu à peu, dans les catégories médicales (DSM ou CIM)¹ comme dans les pratiques et les représentations. Sans toutefois parvenir à exclure totalement les positions théoriques et cliniques controversées [9], on observe progressivement une érosion des entrées psychiatisantes et pathologisantes pour définir les expériences et les vies trans. Cette transformation des perspectives théoriques n'est pas sans conséquence puisqu'elle ira jusqu'à inclure les personnes non binaires (c'est-à-dire les personnes exprimant un au-delà des seules figures de l'homme masculin et de la femme féminine) ou bien les personnes ne souhaitant pas se faire opérer [10]. Les revendications des personnes trans et la clinique internationale ont, certes tardivement, provoqué une déprise avec les définitions psychiatriques usuelles et avec les traditions psychanalytiques qui, en France particulièrement, les traversaient. Si le « transsexualisme » n'est plus, reste alors des expériences de vies transidentitaires qu'il s'agit d'inclure dans le droit commun, qu'il s'agisse de lutte contre les discriminations, de droit à la santé ou bien encore de reconnaissance administrative.

Cette traduction juridique du changement de sexe ne va pas non plus de soi. Si le « transsexualisme » n'est plus une maladie, alors comment diagnostiquer les personnes pouvant bénéficier d'une opération ? Et si le changement de sexe devient un droit humain, comment justifier les sélections médicales que des pays comme la France imposent de manière stricte ? Il faudra attendre une condamnation de la France en 1993 par la Cour européenne des droits de l'Homme pour que l'accès aux opérations donne lieu à un changement d'état civil. Et, de la même

façon, il faudra attendre 2016 pour que le législateur français ouvre la possibilité de changer d'état civil sans opération génitale. La transcription dans le droit français de ces revendications est lente. D'autres pays, comme l'Espagne ou les Pays-Bas avaient déjà entrouvert la voie d'une facilitation d'obtention d'un état civil. On remarque alors que les questions de genre et de sexualité, à l'image du mariage pour tous, connaissent des trajectoires bien différentes selon les pays et que les résonances actuelles de ces débats sont encore bien distinctes.

Lutte contre les discriminations et augmentation de la visibilité trans

Si les personnes trans gagnent progressivement en reconnaissance, le corollaire immédiat de cette inclusion restent néanmoins les discriminations auxquelles elles se confrontent. Les données nationales sur cette question sont rares, voire lacunaires, mais elles indiquent de sombres réalités. En 2014, dans la première étude sur la transphobie en France (*Figure 1A*), 82 % des personnes trans déclarent, en moyenne, avoir subi, au cours des 12 derniers mois, des discriminations transphobes [11]. Cette moyenne cache des réalités variées en fonction de contextes, mais certains chiffres nous interpellent fortement (*Figure 1B*). Ainsi, dans cette même enquête, il est rappelé que 60 % des personnes déclarent avoir subi des remarques, des moqueries, des discriminations ou des intimidations de la part du corps médical au cours de leur vie ! En 2018 (*Figure 2*), dans une autre étude portant cette fois-ci sur la santé des personnes LGBT (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans) et notamment leur santé scolaire, 92 % des élèves trans déclarent avoir subi des discriminations au cours de l'année écoulée [12]. En 2019 (*Figure 3*), dans une recherche locale plus récente encore, sur l'espace public et les personnes LGBT, 87 % des personnes trans déclarent avoir subi des agressions, des injures, des regards ou des menaces transphobes dans l'espace public [13]. Ces éléments quantitatifs nous éclairent sur plusieurs points : d'une part, la menace constante que représente le fait d'être vu, perçu ou su comme une personne trans ; d'autre part, la survictimation générale, peu importe les contextes, de cette population. Les lois en matière de transphobie ont toutefois su évoluer en faveur des personnes trans jusqu'à reconnaître, en 2016, la transphobie comme un nouveau critère de discrimination dans le code pénal, comme l'indique le *Tableau 1*. Néanmoins, les actes et les propos transphobes perdurent. Les personnes trans expérimentent cette violence dans toutes les sphères de la société, y

¹ DSM : *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* ou manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux. CIM : classification internationale des maladies.

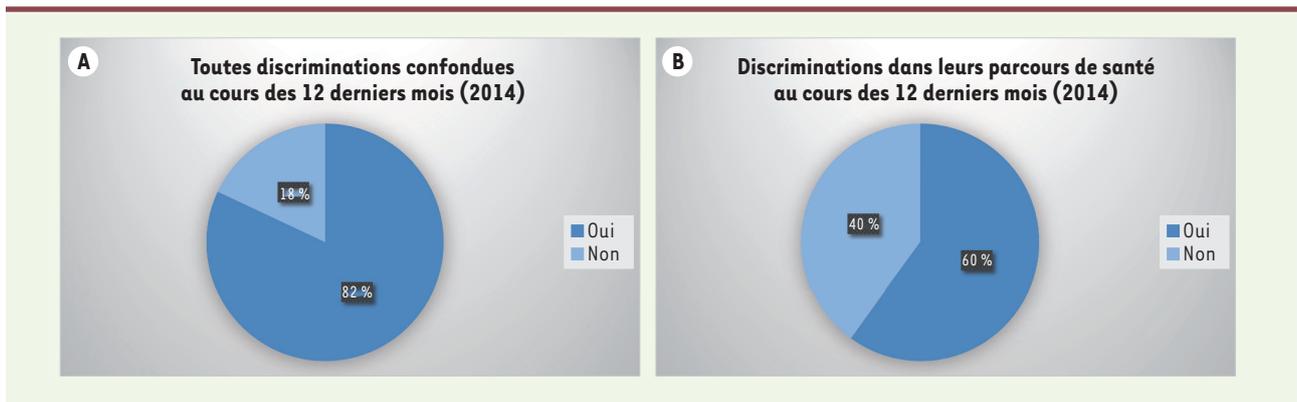


Figure 1. Proportion des personnes trans victimes de discriminations. **A.** En 2014, 82 % des personnes trans déclarent avoir été discriminées au cours des deux derniers mois. Ce chiffre inclut tous les espaces sociaux (école, espace public, services privés et publics, etc.). **B.** Cette même année, 60 % des personnes trans déclarent avoir été ou s'être senties discriminées dans les espaces du soin.

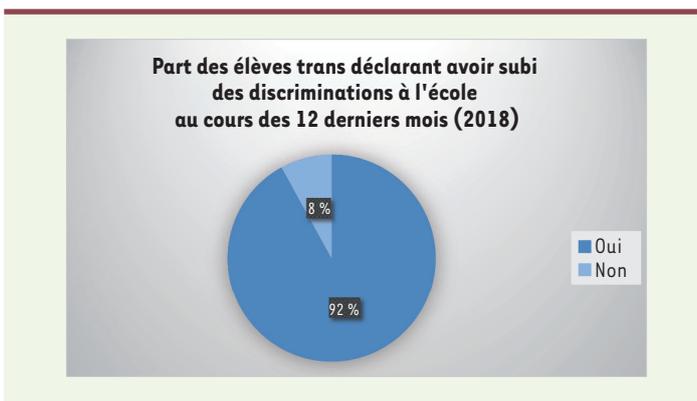


Figure 2. En 2018, 92 % des élèves trans déclarent avoir été victimes de transphobie (cette terminologie comprenant les injures, le harcèlement, les menaces, les violences physiques et sexuelles, etc.).



Figure 3. En 2019, 87 % des personnes trans déclarent avoir été victimes de transphobie dans l'espace public.

compris dans les soins. Les témoignages de mauvais usage du genre de la personne, de regards, ou bien encore de jugements de la part de professionnels de soins sont fréquents [14], même si les études sur la santé des personnes trans restent lacunaires à l'échelle fran-

çaise. Toutefois, nous pouvons signaler que les récents actes de transphobie médiatisés (une personne trans agressée en 2018 à Paris dans l'espace public ou une étudiante trans poussée au suicide en 2020) ont témoigné d'un glissement significatif, aidé par les réseaux sociaux : les cas de violences ne sont plus tus. Ils sont bien plus fréquemment exprimés, avec indignation. Parallèlement à cela, la reconnaissance des transidentités passe aujourd'hui également par une plus grande visibilité sur les réseaux sociaux ou dans les séries [15]. L'élargissement des imaginaires et la complexification des figures visibles rendent possibles des régimes identificatoires plus nombreux et moins stigmatisants. Les figures médiatiques trans opèrent des glissements. Longtemps incarnées par une femme trans (souvent en situation de prostitution), qui subit de la violence transphobe avant son opération, les figures de la transidentité sont aujourd'hui concurrencées par des chaînes *YouTube*, des pages *Twitter* ou *Instagram* montrant la fierté des jeunes trans à vivre leurs identités de genre multiples (sans pour autant passer sous silence les épreuves de la transphobie toujours bel et bien présentes) [16].

Problématiques contemporaines : homme enceint, mineurs trans et personnes non binaires

Cet accroissement des visibilités trans s'accompagne de l'éclosion de nouvelles figures. La multiplication des identités trans [17] offre notamment la possibilité d'entrevoir de nouvelles dynamiques de genre, comme celle des personnes non binaires. Bien que le terme de « non binarité » soit récent, les identités qui permettent de dire « un au-delà » des catégories masculines et féminines sont nombreuses. La multiplication

Avant 2012	En 2012	À partir de 2016
Seules les personnes ayant obtenu un changement d'état civil peuvent être reconnues comme victimes de discriminations en tant que « femme » ou « homme », mais non en tant que personne trans.	Introduction dans le code pénal du motif de discrimination sur la base de « l'identité sexuelle » de la personne.	Adaptation des motifs de discriminations reconnus dans la loi. Adoption du terme « identité de genre » qui remplace celui d'identité sexuelle.

Tableau 1. Évolution juridique de la reconnaissance de la transphobie en France.

des façons « faire genre » est une tendance qui semble s'accélérer, du moins si l'on se fie aux recherches les plus récentes sur cette question. À cet égard, nous notons que la non binarité se déploie tantôt comme « un en dehors du genre », tantôt comme une oscillation entre les rôles traditionnels assignés au masculin et au féminin. Plus encore, aux côtés du terme de non binarité, nous trouvons d'autres appellations comme celles de personne « *gender queer* » ou « *gender fluid* » pouvant recouvrir des réalités similaires.

Très marquée chez les jeunes personnes trans, cette nouvelle identification, plus souple dans sa traduction de l'expérience intime du genre, se déploie dans des institutions jusque-là peu habituées aux innovations genrées comme l'école. Face à ces « mineurs trans », l'école a, elle aussi, dû se doter de textes (en l'occurrence une circulaire en septembre 2021)² pour mieux inclure les jeunes trans dans les établissements. Loin de résoudre tous les problèmes rencontrés par les professionnels, l'apparition de ces textes témoigne de l'embarras, mais aussi des préjugés, qui se situent autour de cette population et autour de ces jeunes âges. Si le présent article n'a pas pour ambition de revenir sur les polémiques autour des mineurs trans, notons toutefois que des publications médicales et sociologiques reposant sur des études de grande ampleur viennent renforcer l'idée qu'il convient de mieux écouter, accompagner et inclure les mineurs trans dans leurs parcours de santé [18] comme dans leurs inscriptions sociales [19].

Aux côtés de ces figures, il convient aussi de souligner l'apparition médiatique, depuis quelques années dans le monde et, depuis peu, en France, d'hommes enceints, c'est-à-dire d'hommes trans, assignés femmes à la naissance et ayant choisi de garder leur utérus [20]. Avant 2016, avec l'obligation d'avoir subi une opération pour prétendre à l'obtention d'une nouvelle mention de sexe sur l'état civil, l'apparition des hommes enceints était internationale et non locale. Le cas de Thomas Beatie³ le confirme [21]. Ces nouvelles formes de parentalités ne font, pour l'instant, pas réellement débat tant les cas sont peu nombreux ou peu visibles. Néanmoins, il est fort à parier qu'avec les modifications en cours dans les formes de transitions que nous connaissons (rajeunissement de la population ayant accès aux hormones, parité dans les transitions et moindre part des per-

sonnes opérées dans la population trans), nous soyons confrontés à des nouveaux déplacements, administratifs, juridiques et représentationnels dans les années à venir.

Conclusion

D'une prise en compte psychiatrique à une reconnaissance plus globale, l'histoire des transidentités trace les contours d'une histoire malheureusement bien connue des minorités : celle d'un lent accès au droit commun. Mais l'horizon égalitaire est encore loin. À l'école, dans le sport ou dans les parcours de santé, les personnes trans sont encore soumises à de trop nombreux obstacles.

Les soixante-dix ans du concept de « transsexualisme » sont aussi là pour éclairer ce qu'une catégorie mentale, ou plus généralement médicale, offre comme reconnaissance et – simultanément – comme stigmatisation. La transidentité n'est pas seule dans ce cas et de nombreuses autres *maladies oubliées* (comme l'homosexualité) en ont fait les frais. Néanmoins, les catégories médicales laissent des traces dans les imaginaires : dépsychiatriser les imaginaires prendra très certainement plus de temps que faire sortir le « transsexualisme » des maladies mentales. ♦

SUMMARY

Sociology of transidentities

The sociology of transidentities allows us to shift the medical gaze on trans people and identities. Beyond the psychiatric or surgical issues, we are able to analyze the shift in representations and social consideration about transidentities in France, through a social history of transgender health, a sociology of transphobic experiences or the transformations of trans claims. Beyond its historical perspective, this article is based on recent work on the sociology of transidentities in France and presents various data from statistical surveys. ♦

LIENS D'INTÉRÊT

L'auteur déclare n'avoir aucun lien d'intérêt concernant les données publiées dans cet article.

² Pour une meilleure prise en compte des questions relatives à l'identité de genre en milieu scolaire, voir le Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports n° 36 du 30 septembre 2021 (Circulaire du 29-9-2021, NOR : MENE2128373C).

³ Assigné femme à la naissance, Thomas Beatie est devenu légalement homme en 2002 à la suite d'injections de testostérone. Il conserve néanmoins ses organes sexuels dont son utérus. Marié à une femme stérile, il cessera son traitement et bénéficiera d'une insémination artificielle. Il annonce sa grossesse en 2008.

RÉFÉRENCES

1. Abou B, Berry H. *Sexe et genre : de la biologie à la sociologie*. Paris : Matériologiques éditions, 2019.
2. Laufer L. *Vers une psychanalyse émancipée*. Paris : La découverte, 2022.
3. Alessandrin A. A l'origine du « transsexualisme » : une réticence psychanalytique. *Sciences Sociales et santé*, 2022.
4. Sironi F. *Psychologie des transgenres et des transsexuelles*. Paris : Odile Jacob, 2011.
5. Esteve-Bellebeau B. A quelles conditions puis-je faire quelque chose de ce qui est fait de moi ? In Esteve Bellebeau B, Alessandrin A, eds. *Le désir de reconnaissance, entre performativité et vulnérabilité*. Journée d'étude, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2011.
6. Esteve-Bellebeau B, Alessandrin A. *Genre, l'essentiel pour comprendre*. Paris : Des ailes sur un tracteur, 2024.
7. Benjamin H. Transvestism and transsexualism. *International Journal of Sexology* 1953 ; 7 : 12-4.
8. Alessandrin A. Transidentité et changement de sexe : le point de vue du sociologue, le rôle du psychiatre. *Annales médico-psychologiques* 2019 ; 177/8 : 861-9.
9. Alessandrin A. *Du « transsexualisme » aux devenirs trans*. Thèse de sociologie, Université de Bordeaux, 2012.
10. Alessandrin A. Le 'transsexualisme' : une nosographie obsolète. *Santé publique* 2012 ; 24/3 : 263-9.
11. Alessandrin A. La transphobie en France : insuffisance du droit et expériences de discrimination. *Cahiers du Genre* 2016 ; 60/1 : 193-212.
12. Alessandrin A, Dagorn J, Meidani A, Richard G, Toulze M., *Santé LGBT : les minorités de genre et de sexualité face aux soins*. Bordeaux : Bord de l'eau, 2020.
13. Alessandrin A, Dagorn J, Charasse C. Quelle ville pour les LGBT ? Alessandrin A, Dagorn J, eds. *Le rôle de la ville dans la lutte contre les discriminations*. Bordeaux : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, 2020 : 71-85.
14. Velter A, Dumond M. Encore trop peu d'études françaises rendent compte de la transphobie et de ses conséquences en santé publique. *Bulletin Épidémiologique Hebdomadaire* 2021 ; 128 : 6-7.
15. Bourdaa M, Bréda H. Transidentités et séries télévisées. In Alessandrin A, eds. *Actualité des trans studies*. Paris : Editions des archives contemporaines, 2019 : pp 101-8.
16. Lallet M, Delias L. Les réseaux sociaux numériques et le développement controversé de savoirs d'expérience sur les transidentités. *Le Temps des médias* 2018 ; 31/2 : 137-55.
17. Beaubatie E. L'espace social du genre. Diversité des registres d'action et d'identification dans la population trans' en France. *Sociologie* 2019 ; 10(4) : 395-414.
18. Condat A. L'affirmation transgenre dans l'enfance et à l'adolescence. Sexe, science et destin. in Bergès-Bounes M, eds. *Les psychoses chez l'enfant et l'adolescent*. Toulouse : Erès, 2016 : pp 383-99.
19. Pullen Sansfaçon A, Medico D. *Jeunes trans et non-binaires : de l'accompagnement à l'affirmation*. Montréal : éditions du remue-ménage, 2021.
20. Laurence H. Transparentalités contemporaines. *Mouvements* 2015 ; 82/2 : 106-15.
21. Condat A. *Parentalité transgenre : implication au plan éthique et au plan du développement de l'enfant*. Thèse de sciences cognitives, Université de Paris, 2020.

TIRÉS À PART

A. Alessandrin

PsyS

Une histoire inédite
de la santé mentale

Jeffrey A. Lieberman
Avec la collaboration d'Ogi Ogas
Traduction : Aurélie Bretel

edp sciences

Inserm

ISBN : 978-2-7598-2725-1
440 pages - 24 € TTC

Enfin disponible en français

L'histoire de la santé mentale par Jeffrey A. Lieberman

Qu'est-ce que la maladie mentale ?
Ce livre captivant apporte une perspective historique et des réponses à cette question. Il nous transporte dans une aventure médicale étonnante, avec des études de cas fascinantes et des portraits des sommités dans ce domaine, de Sigmund Freud à Éric Kandel.

Ce récit passionnant est écrit avec l'autorité d'un expert, mais avec l'humilité d'un médecin qui a appris à traiter les formes les plus profondes et mystérieuses des maladies mentales. Le Dr Jeffrey A. Lieberman a réalisé avec ce livre une histoire magistrale des coulisses de la psychiatrie – et, par extension, de la condition humaine.

En vente sur laboutique.edpsciences.org